

Adresse du comité de surveillance près le district d'Auch (Gers),  
lors de la séance du 28 thermidor an II (15 août 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Adresse du comité de surveillance près le district d'Auch (Gers), lors de la séance du 28 thermidor an II (15 août 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCV - Du 26 thermidor au 9 fructidor an II (13 au 26 août 1794) Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1987. p. 82;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1987\\_num\\_95\\_1\\_21906\\_t1\\_0082\\_0000\\_2](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1987_num_95_1_21906_t1_0082_0000_2)

---

Fichier pdf généré le 05/11/2020

Grâces immortelles vous soient rendues, montagnards fidèles : notre reconnaissance ne peut qu'être sentie, l'expression est au-dessus de nos moyens; ici nos idées se confondent, nos sentiments se succèdent avec la rapidité de l'éclair. Un seul devient dominant, c'est le cri mille fois répété de *Vive la République ! Vive la Montagne !* Oui, nous jurons tous en présence de l'Être suprême de rester constamment unis à la représentation nationale et de mourir plutôt que de reprendre des nouveaux fers.

Poursuivez vos hautes destinées, intrépides défenseurs de l'humanité. Restés au poste où vous a appelés la confiance publique jusqu'à ce que la liberté soit immuablement assise sur les ruines de toutes les factions, des tyrans et des fripons. C'est le vœu des membres du comité révolutionnaire du canton de Pamiers, qui ne cesseront un instant de veiller sur les intérêts du peuple et à bénir vos glorieux et immortels travaux.

JEANJEAN, DELEUNG (*présid.*), PACANAUD, DONAT (*vice-présid.*), A. ROUSSEAU fils, LEFEVRE, LOZE, CASTET, B. GENSON, LANERTY, PAGES, BOUSQUET.

#### d

[*Le c. de surveillance révolutionnaire près le distr. d'Auch (1), à la Conv.; 18 therm. II*] (2)

Législateurs,

Vous venez donc de prouver encore une fois à l'univers que c'est en vain que des hommes ambitieux et pervers conspirent contre notre sainte liberté. Grâce à votre énergie, grâce au génie tutélaire qui préside à vos délibérations, vous avez étouffé la conjuration naissante, et les patriotes peuvent encore se promettre de respirer. Continués donc, législateurs, à frapper les traîtres. Et que les partisans de la conspiration de Robespierre, Couton, Saint-Just etc., ne puissent trouver dans votre fermeté et votre union que la voie qui les conduira nécessairement à l'échafaud.

Pour nous, éloignés du théâtre de ces événements, nous continuerons à surveiller dans nos cantons les contre-révolutionnaires et les aristocrates de tous les genres et à inspirer à nos concitoyens l'amour de la liberté, le respect et la reconnaissance à la Convention nationale. Périssent les tyrans ! Vive la République française une et indivisible !

DELPECH (*secrét.*), BONNE, TOULOUSET, St ARROMAN, PALANGUE, BAILLAC, DENAU, BACON (*présid.*), DARTIGUES, MANAS.

#### e

[*Les administrateurs du départ<sup>1</sup> de l'Ariège, à la Conv.; s.l.n.d.*] (3)

Citoyens représentans,

(1) Gers.

(2) C 313, pl. 1251, p. 17. Mentionné par *B<sup>in</sup>*, 1<sup>er</sup> fruct.

(3) C 313, pl. 1251, p. 18. Mentionné par *B<sup>in</sup>*, 2<sup>er</sup> fruct.

Quelle a été notre surprise et notre indignation en apprenant que l'infâme Robespierre, qui a joué si longtems de votre estime et de l'opinion générale, étoit un fourbe et un conspirateur qui se proposoit d'annéantir notre liberté en nous préparant de nouvelles chaînes ! Le perfide, sous le masque de la vertu, dévoré par l'ambition, étoit donc persuadé d'échapper à vos regards, et qu'un peuple fier, guidé par son énergie, verroit détruire vos immortels travaux et seconderoit son audace. Vos soins actifs et votre attachement pour le salut de la patrie ont compté pour rien les dangers où vous avés été exposés. Le traître qui croyoit d'être assuré du succès de ses machinations et d'une force suffisante pour les metre à exécution, s'est trouvé abandonné avec ses complices, isolé avec les crimes qu'il méditoit et les remords qui se font sentir dans le cœur des coupables.

Un châtement prompt et terrible a fait justice de ces conspirateurs dont la mémoire sera à jamais vouée à l'exécration publique. Frappés encore, s'il existe des coupables. Qu'aucun n'échappe à la vengeance nationale ! Le salut de la République exige impérieusement cette mesure vigoureuse. Votre énergique surveillance, votre attitude (*sic*) fière et majestueuse ont assuré dans ce jour critique sa liberté et son indépendance et vous avés acquis de nouveaux droits à la reconnaissance publique.

GENSON, J. LAURENS, B. Saint ANDRÉ, PAGES FERRE, GALY GASPARROUS, SASSAUT, VERNIOLE, MANGIN (*secrét.-g<sup>al</sup>*).

#### f

[*Le conseil g<sup>al</sup> de la comm. de L'Isle-Jourdain (1), à la Conv.; s.d.*] (2)

Pères de la patrie, qu'il est grand le danger que vient d'encourir la représentation nationale ! Mais qu'elle est plus grande encore, la victoire que vous avés remportée sur les ennemis de la République ! Le parricide Robespierre cachoit bien adroitement les poignards qu'il alloit plonger dans le sein de sa mère, mais vous avés su les détourner et ils ont servi de récompense aux noirs complots de ce nouveau Catilina. Il en vouloit à vos têtes, et la sienne a payé le prix de sa criminelle ambition. Il a expié dans son sang la peine due à ses forfaits, et le nôtre est prêt à couler pour défendre vos vertus et votre courage.

Fermes à votre poste, travaillés à notre bonheur, et nous soutiendrons votre ouvrage au péril de nos vies. La République est le seul accent que notre bouche fait entendre, la Convention est l'objet le plus cher à nos cœurs et ses loix font tous nos délices.

Poursuivés sans relâche les restes iniques de cette trame infernale qui vient de metre la première des nations à deux doigts de sa perte. Signalés ces conspirateurs secrets que le perfide Cromwel a laissés après lui. Faites tomber sur leurs têtes le glaive vengeur de la loi. Prononcés

(1) Gers.

(2) C 313, pl. 1251, p. 19. Mentionné par *B<sup>in</sup>*, 1<sup>er</sup> fruct.